

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2022

Le 25 Novembre 2022 à 20h30

Président de séance :

- M Alain LIMOUSIN

Secrétaires de séance :

- M Bernard ORIOL
- Mme Régine CHARRET

Membres présents ou représentés :

- M Didier POMMIER
- M Cédric BONHOMME
- Mme Christine MAGAUD (pouvoir à Mme Nathalie PANAZZA)
- Mme Nathalie PANAZZA
- Mme Yvette CREPET
- Mme Gaëlle DEAL
- Mme Bernadette EL ASRI
- Mme Véronique FAURE
- M Sylvain LEVET (pouvoir à M Didier POMMIER)
- M Jean Claude MAYEUX
- M Pierre PONVIANNE
- M Jean Louis VRAY (pouvoir à Mme Régine CHARRET)

Quorum : Quinze élu(e)s présent(e)s ou représenté(e)s sur quinze.
Le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 28 octobre 2022
- Personnel
- Ecole
- Finances
- Travaux en cours
- Loire Forez agglomération
- Questions diverses

Approbation du compte rendu de séance du 28 octobre 2022 :

Après lecture en séance du procès-verbal du 28 octobre 2022, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Personnel :

- Organisation de l'équipe de l'école :
 - La personne en contrat aidé a pris ses fonctions.
 - La mission d'un agent de l'école, employé via la Promotion de l'emploi, a pris fin le 22 novembre 2022.
 - Le poste de Directrice du périscolaire n'est à ce jour pas encore pourvu.
 - Les horaires d'un agent sont modifiés et seront dorénavant de 11h00 à 17h00.
Ses heures complémentaires seront réalisées pendant les vacances scolaires.
 - Une réunion sera organisée le 6 décembre avec l'ensemble de l'équipe
- Poste d'adjoint administratif :
Il y a eu sept candidatures au poste d'adjoint administratif de 15h00 hebdomadaire.
Seule la candidature de Mme Murielle PAGNEUX répond aux attentes de la fonction.

Elle a donc été retenue et prendra sa nouvelle fonction au mois de janvier 2023.

- Centre de Gestion de la fonction publique territoriale (CDG 42) :
Ce service propose d'aider la Mairie pour la gestion des départs en retraite.
L'adhésion à la convention se fait pour une durée de quatre années.
Le conseil est intéressé et prend une délibération en ce sens.
- Le CDG 42 propose également un dispositif de signalement des violences : Ce dispositif est à l'attention des agents municipaux.
Le conseil décide d'adhérer à ce dispositif et prend une délibération en ce sens.

Ecole :

- Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 14 novembre à 20h30.
 - Les effectifs actuels : 103 élèves
 - La baisse des effectifs n'est pas liée au maintien de la semaine de 4,5 jours
 - Exercices à réaliser avec les élèves : « Exercice incendie » et, « Exercice attentat/intrusion »
 - La fermeture des piscines de Saint Just et de Montbrison pourrait remettre en cause les sorties des CP du mois de mai.

Finances :

- Point sur les budgets 2022 :
 - A ce jour les budgets prévisionnels sont globalement respectés.
 - Seul le poste du personnel recruté par la Promotion de l'Emploi est en léger dépassement. Cela est lié à des besoins ponctuels de remplacement de salariés en cours d'année.
 - Les dépenses d'investissement sont inférieures au prévisionnel. Cela s'explique par le report du projet du Clos du Tilleul.

Travaux en cours :

- Chaudière bois et chaudière fioul :
Le coût de fonctionnement et de maintenance des chaudières a fortement augmenté.
Les pannes récurrentes de ces matériels sont la cause de cette augmentation.
- Compte-rendu de l'entretien avec l'entreprise BRUNEL :
Cette entreprise a été sollicitée et rencontrée pour connaître les possibilités de partenariat pour l'aménagement du Clos du Tilleul.
Le cahier des charges leur a été communiqué et, l'entreprise BRUNEL nous transmettra son étude et des solutions d'aménagement.
- Toilettes publiques :
Les subventions pourraient se monter à 40 % de la totalité du projet de la part du conseil général.
Le conseil régional ne sera pas sollicité pour ce dossier (il le sera pour le projet du Clos du Tilleul)
- Téléphonie :
Le changement de fournisseur est réalisé. Le nouvel opérateur est la société KERTEL.
- Pump Track :
Le projet n'a pas été retenu pour l'attribution de la subvention au titre de l'année 2022.
Le dossier pourra être représenté à l'Agence nationale du sport, au titre du programme des équipements sportifs de proximité, dès le mois de janvier 2023.
- Jeux ressorts médiathèque :
Les deux jeux ont été réceptionnés. Ils seront fixés prochainement.

LFA - Loire Forez agglomération :

- Evolution des mises à disposition du service technique de la commune, auprès des services de l'eau et de l'assainissement collectif de Loire Forez.
Le budget pour l'entretien des réseaux d'eau potable (11 353 €) va être transféré sur les budgets « Surveillance des installations d'assainissement » et « Entretien des espaces verts communautaires »
Le conseil valide cette décision et prend une délibération en ce sens.
- Fonds de soutien issu du partage de la Taxe d'Aménagement :
 - 13735 € par commune de moins de 500 à 2000 habitants pour tout type d'achat
 - Un autre budget est disponible pour l'ensemble des communes de LFA pour les investissements immobiliers (un projet par commune maximum)
Le fonds de soutien ne peut être demandé qu'une seule fois durant les trois prochaines années (2023, 2024, 2025).
- Compte-rendu de la réunion territoriale du 16 novembre :
 - Une réflexion est en cours afin d'écrire un projet culturel pour le territoire de la communauté d'agglomération.
La mise en place de ce projet devrait se faire à partir du mois de mars.
 - Le budget alloué aux médiathèques par LFA sera diminué.
- Compte-rendu de la réunion du 24 novembre (Création d'un GR de pays)
 - Six GR ont été tracés sur le territoire de LFA (non encore balisés)
 - Un circuit de 46 km traversera la commune sur 5,94 km dont 600 m de voie goudronnée.

Questions diverses :

- Lotissement Le Versant de Montengout :
Les résidents souhaiteraient le transfert du lotissement dans le domaine communal.
Cette décision est de la compétence de la communauté d'agglomération LFA.
La demande sera transmise au service voirie de LFA.
- CCAS colis :
53 colis sont à constituer et à distribuer, dont six seront portés aux personnes actuellement hospitalisées.
- Date des vœux 2023 : 20 janvier 2023
- Prochain Conseil Municipal : Mercredi 21 décembre 2022 à 20h30

Fin de séance : 23h00.

Le président de séance :
M Alain LIMOUSIN



Les secrétaires de séance :
M Bernard ORIOL

Mme Régine CHARRET

